

État des lieux de la formation médicale au Luxembourg et des futurs médecins luxembourgeois

Version originale, publiée le 18 décembre 2020



Association Luxembourgeoise des Étudiants en Médecine a.s.b.l.

www.alem.lu | contact@alem.lu

Sommaire

<u>Preface</u>	p. 3
<u>L'équipe</u>	p. 4
<u>Introduction</u>	p. 5
<u>Motivation de l'étude</u>	p. 5
<u>Objectifs de l'étude</u>	p. 6
<u>Réalisation de l'étude</u>	p. 7
<u>Résultats</u>	p. 8
<u>Participation à l'étude</u>	p. 8
<u>Formation médicale au Luxembourg</u>	p. 14
<u>Conditions de travail et motivation à retourner au Luxembourg</u>	p. 20
<u>Conclusions</u>	p. 24
<u>Participation à l'étude</u>	p. 24
<u>Formation médicale au Luxembourg</u>	p. 26
<u>Propositions de l'ALEM</u>	p. 32
<u>Formation médicale au Luxembourg</u>	p. 32
<u>Conditions de travail</u>	p. 36
<u>Organisation du système de santé</u>	p. 38
<u>Synthèse</u>	p. 39

Impressum

Éditeur: ALEM a.s.b.l.

Layout: Maë Hamen Saieg
Frédéric Schwarz

Correction: Tonie Pescatore
Sophie Hansen
Jules Foxius
Yannick Hoffmann
Chris Speicher



Association Luxembourgeoise des Etudiants en Médecine a.s.b.l.

c/o Tonie Pescatore | 16, rue Ignace de la Fontaine | L-16 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg F5877

Préface

Au cours des dernières années, l'Association Luxembourgeoise des Etudiants en Médecine (ALEM a.s.b.l.) n'osait pas signaler que le Luxembourg est en train de faire face à une énorme pénurie de médecins et qu'il serait nécessaire d'élaborer une démographie médicale actualisée, faisant l'inventaire de la population des médecins. Avec la population luxembourgeoise croissante et presque la moitié des médecins proche de l'âge de retraite, il est évident que le Luxembourg aura besoin de recruter un grand nombre de médecins dans les années à venir afin de pouvoir garantir le bon fonctionnement de son système de santé. Pendant des années les ministères concernés ignoraient les avertissements de la part de l'Association des Médecins et Médecins Dentistes au Luxembourg (AMMD) et de l'ALEM en ce qui concerne la pénurie de médecins et la nécessité de contrecarrer cette problématique.

Ce n'était que sous l'ancien ministre de la Santé, Etienne Schneider, que cette problématique a été abordée une première fois en commissionnant l'étude « État des lieux des professions médicales et des professions de santé au Luxembourg », réalisée par Mme . Marie-Lise Lair-Hillion. Cette étude confirmait une première fois que le Luxembourg fait face à une pénurie non seulement de médecins, mais de personnel médical et soignant en général. D'autant plus cette étude détectait encore une multitude d'autres contraintes du système de santé luxembourgeois et proposait des stratégies pour cibler celles-ci.



Chris Speicher

Vice-Président de l'ALEM 2019 & 2020

C'est après la publication de l'étude LAIR que nous avons décidé de réagir en élaborant nous-mêmes une étude sur la formation médicale au Luxembourg ainsi que les opinions des étudiants en médecine et médecins en voie de spécialisation luxembourgeois face à différents sujets concernant le système de santé luxembourgeois.

La publication de notre étude était initialement planifiée pour avril 2020, mais a été reportée à cause de la crise sanitaire causée par la pandémie COVID-19. Cette même crise a épuisé notre système de santé et a souligné d'autant plus la nécessité du Luxembourg de commencer à former plus de personnel médical et soignant afin de cibler la pénurie mentionnée et éviter l'effondrement de notre système de santé dans les années à venir ou lors d'autres crises sanitaires.

L'Équipe



Chris Speicher

Vice-Président chargé des relations externes et de la communication 2019 & 2020

Frédéric Schwarz

Président 2019

Vice-Président chargé des affaires internes 2020



Julie Zangarini

Présidente 2020



Alexander Lang

Vice-Président chargé des affaires internationales 2020



Sophie Hansen

Membre Assistant Relations Externes 2020



Adrien Ries

Membre Assistant Relations Externes 2020



Yannick Hoffmann

Membre Assistant Relations Internationales 2020



Introduction

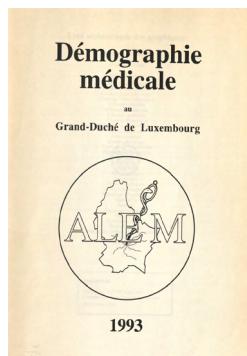
Motivation de l'étude

L'investigation de la situation du secteur de santé est d'autre importance pour le bon fonctionnement de celui-ci. À plusieurs reprises, l'ALEM a contribué à cette investigation notamment en élaborant plusieurs éditions de la « Démographie médicale ». Celle-ci a été publiée une première fois en 1993^[1], puis en 1994^[2], 1997, 2000^[3], 2005^[4], l'édition la plus récente datant de 2011^[5].

Une démographie médicale a comme but d'illustrer des informations sur le nombre, la répartition et l'âge des médecins spécialistes et médecins généralistes travaillant au Grand-Duché de Luxembourg. Ces publications ont été réalisées en collaboration avec les différentes institutions médicales, comme les cercles de médecins spécialistes, et l'Association des Médecins et Médecins-Dentistes (AMMD).

Dans nos pays voisins, un tel document est élaboré et publié par des instances officielles et une démographie médicale actualisée est publiée tous les 2 à 3 ans. Il est primordial d'être informé sur la situation actuelle du système de santé afin de pouvoir intervenir à temps et prendre des mesures face à une pénurie de professionnels de santé.

Malheureusement, depuis 2011, aucune version actualisée n'a été publiée par les instances officielles. L'ALEM a dû constater que la situation démographique s'est aggravée continûment au cours des dernières années et qu'aucune contremesure adéquate n'a été prise.



Début 2019, l'ancien ministre de la Santé Etienne Schneider a ordonné l'étude « État des lieux des professions médicales et des professions de santé au Luxembourg^[6] ». Cette étude, réalisée par Mme Marie-Lise Lair-Hillion et publiée en octobre 2019, révèle ce que l'Association des Médecins et Médecins Dentistes du Grand-Duché de Luxembourg (AMMD) et l'ALEM ont prévu depuis quelques années : Le Luxembourg fait face à une pénurie de médecins.

Cette évolution s'explique par qu'une génération de médecins vieillissante (proche de l'âge de retraite), une population croissante et d'un manque de jeunes médecins rentrant au Luxembourg pour remplacer les médecins partant en retraite. Il faut aussi noter que le ratio de médecins par 10000 habitants au Luxembourg vaut 2,9, ce qui est inférieur à celui de nos pays voisins. Des estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) prévoient que le nombre de professionnels de la santé doit augmenter de 30 % jusqu'en 2030 afin de pouvoir garantir la même qualité de la couverture médicale et afin de contrebalancer la pénurie en professionnels de santé.

[1] <https://alem.lu/wp-content/uploads/2020/12/Demographie-medicale-1993.pdf>

[2] <https://alem.lu/wp-content/uploads/2020/12/Demographie-Medicale-1994.pdf>

[3] [http://alem.lu/wp-content/uploads/2019/10/ALEM-Démographie-médicale-2000.pdf](http://alem.lu/wp-content/uploads/2019/10/ALEM-D%C3%A9mographie-m%C3%A9dicale-2000.pdf)

[4] [http://alem.lu/wp-content/uploads/2019/10/Démographie-médicale-2005.pdf](http://alem.lu/wp-content/uploads/2019/10/D%C3%A9mographie-m%C3%A9dicale-2005.pdf)

[5] <http://alem.lu/wp-content/uploads/2019/10/DM-2011-Real-Final-Version-Internet.pdf>

[6] <http://sante-public.lu/fr/actualites/2019/10/conference-de-presse-etude-professionnels-de-sante/>

Les étudiants en médecine et médecins en voie de spécialisation jouent un rôle essentiel dans le maintien de la couverture médicale du pays. Le taux d'étudiants en médecine stagne à environ 1,5 étudiants par 1000 habitants depuis 2010. Il est donc important d'établir une formation médicale complète au Luxembourg pour augmenter le nombre d'étudiants en médecine et de rendre le secteur médical luxembourgeois plus attractif afin de motiver les futurs médecins à revenir respectivement à rester au pays pour y exercer leur métier.

En novembre 2019, l'ALEM a lancé une étude parmi les étudiants en médecine et médecins en voie de spécialisation (MEVS) luxembourgeois. Ceci dans le but de percevoir les opinions sur les études de médecine, la formation de médecin

spécialiste au Luxembourg, les modalités de travail au Luxembourg et leurs motivations à retourner au Luxembourg après leur formation.

Les résultats de cette étude fournissent des informations plus détaillées sur la situation et les intérêts des étudiants en médecine et des MEVS qui par la suite peuvent être utilisées pour développer des propositions fondées pour les autorités compétentes et permettront ainsi d'améliorer la situation du système de santé luxembourgeois et aideront à combattre la pénurie de médecins en recrutant plus de jeunes médecins. De cette façon, l'ALEM souhaite pouvoir contribuer sa part au maintien de la performance du système de santé dans notre pays.

Objectifs de l'étude

Les objectifs de l'étude concernant **les étudiants en médecine** ont été de déterminer :

- Une estimation de la répartition des étudiants sur les différents pays d'étude
- Leur premier et deuxième choix pour la spécialisation envisagée
- Leurs intérêts de poursuivre leurs études et leur spécialisation au Luxembourg

Les objectifs de l'étude concernant **les médecins en voie de spécialisation (MEVS)** ont été de déterminer:

- La formation de médecin spécialiste qu'ils poursuivent
- Les pays où les MEVS travaillent, respectivement où ils poursuivent leur formation
- Leur année de formation

Les objectifs de l'étude en commun pour les étudiants et les MEVS ont été de déterminer :

- Les facteurs importants pour exercer comme médecin au Luxembourg
 - Leurs attentes par rapport aux conditions de travail et à l'organisation de la politique de santé
 - Le pays d'étude de préférence
-
- Leurs attentes par rapport à un cursus d'études médicales au sein du Grand-Duché
 - Leurs opinions sur un curriculum d'études médicales aux standards didactiques moderne
 - Leur volonté de retourner au Luxembourg après avoir fini leur spécialisation

Réalisation et paramètres de l'étude

L'étude a été réalisée par l'ALEM à l'aide d'un questionnaire en ligne, composé de 42 questions à choix multiples et à texte libre. Les questions ont été formulées en luxembourgeois.

Afin de minimiser la probabilité de fausses réponses par des personnes autres que des étudiants en médecine et MEVS résidents du Luxembourg, le questionnaire a été distribué par courriel aux membres de l'ALEM (environ 330 étudiants et MEVS) et partagé dans le groupe Facebook de l'ALEM (environ 800 personnes).

Ce groupe ne contient que des anciens et actuels étudiants en médecine. Les données de chaque participant, ayant entièrement rempli le questionnaire, ont été utilisées pour l'évaluation de l'étude.

Parmi les questions à choix multiples il y avait des questions à une seule réponse permise et des questions où plusieurs choix étaient permis. Pour les questions à texte libre, les points en commun des différentes réponses individuelles ont été considérés.



Deng Meenung ass gefroot !

Léif Lëtzebuerger Medezinstudenten*innen, Médecins en voie de spécialisation an am Ausland lierwend Fachärzte*innen,

Wéi dir vielleicht schonns matkrut gouf Ufank Oktober d'Etudes "État des lieux des professions médicales et des professions de santé au Luxembourg" vum Ministère de la Santé veréffentlecht. An déser 622 Seiten laanger Etude gouf konstatiert wat scho laang vun allen Acteuren aus dem Gesundheitssystem gesot gouf, an zwar, dass eise Gesundheitssystem „fir bai an hanne widder“.

Dramatesch Zuele kann een hei noliezen, besonnesch bei de Medeziner*innen feelt et akut u Nowess, jee no Schätzung ginn an den nächsten 10 -15 Joer 60 % vun eisen aktuelle Medeziner*innen a Pensioun.

Comme les médecins spécialistes n'étaient pas la cible principale de notre étude, le taux de participation y est assez faible.

Néanmoins leurs réponses ont été incluses dans la partie concernant la formation médicale au Luxembourg ainsi que dans la partie concernant la motivation des étudiants, MEVS et médecins spécialistes à retourner au Luxembourg.

Résultats

Participation à l'étude

Les participants de l'étude

En tout, 230 étudiants en médecine, médecins en voie de spécialisation et médecins spécialistes ont répondu au questionnaire. La répartition des réponses étant la suivante :

Participants	Nombre	Pourcentage
Etudiants en médecine humaine	162	70.4 %
Médecins en voie de spécialisation	54	23.5 %
Médecins spécialistes travaillant à l'étranger	10	4.4 %
Médecins spécialistes travaillant au Luxembourg	4	1.7 %

D'après la réponse de l'ancien ministre de la Santé Etienne Schneider à la question parlementaire n°628 du 11 avril 2019^[7] (déposée par le député André Bauler), 1008 étudiants en médecine, résidents au Luxembourg, bénéficiaient d'une aide financière auprès du CEDIES. Parmi ces 1008 étudiants figurent les étudiants en médecine humaine et dentaire. Il faut donc supposer que le nombre exact d'étudiants en médecine humaine est inférieur à ces 1008.

Comme nous ne disposons pas de chiffres détaillés du CEDIES/ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, nous ne sommes malheureusement pas dans la possibilité de connaître le nombre exact d'étudiants en médecine humaine. Pour le calcul suivant, nous estimons qu'il existe environ 900 résidents luxembourgeois poursuivant des études en médecine humaine.

Pourcentage d'étudiants en médecine humaine ayant participé à l'étude face au nombre total d'étudiants en médecine humaine :

$$\frac{162 \text{ étudiants étude}}{900 \text{ étudiants en totale}} = 0.18 = 18 \%$$

18 % des résidents luxembourgeois faisant des études de médecine humaine ont répondu à notre étude, ce qui constitue un nombre assez important. Comme la répartition sur les différentes années d'études est assez équilibrée et comme la répartition sur les différents pays d'études correspond à peu près à celle du CEDIES (cf. 2.1.2), nous pouvons conclure que notre étude est assez représentative pour le total des étudiants luxembourgeois en médecine.

[7] <https://chd.lu/wps/portal/public/Accueil/TravailLaChambre/Recherche/RoleDesAffaires?action=doQuespoDetails&id=17314>

Les étudiants en médecine humaine

En ce qui concerne les étudiants en médecine, ils se situent dans les années d'études suivantes:

Année d'études	Nombre	Pourcentage
1re année	13	8.0 %
2e année	31	19.1 %
3e année	26	16.1 %
4e année	37	22.8 %
5e année	23	14.2 %
6e année	32	19.8 %

Les 162 étudiants en médecine humaine poursuivent leurs études dans les pays suivants :

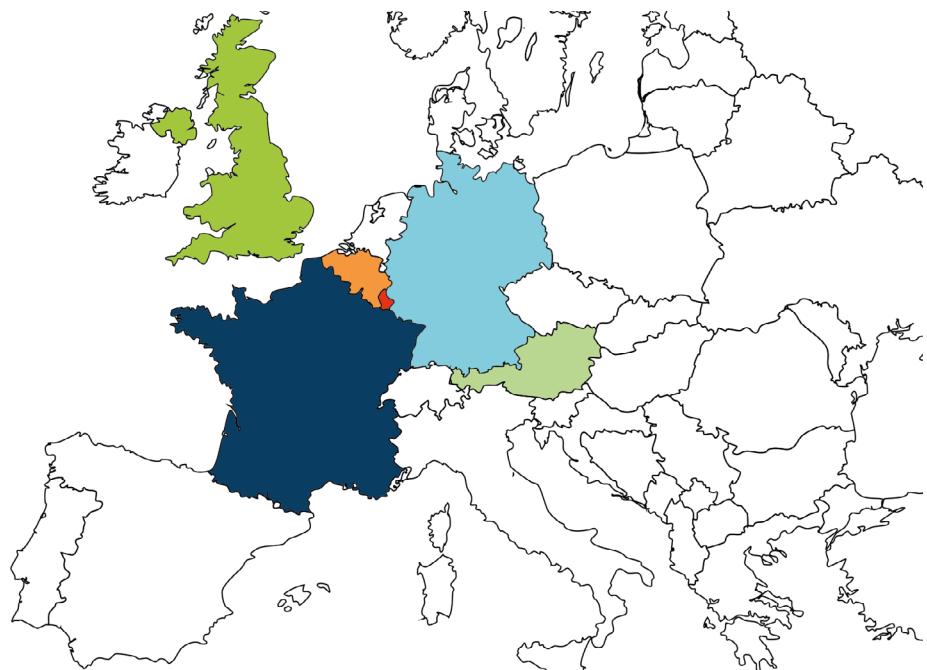
Pays d'études	Nombre	Pourcentage
Belgique (BE)	14	8.6 %
Allemagne (DE)	78	48.2 %
Autriche (AT)	15	9.3 %
France (FR)	43	26.5 %
Pays-Bas (NL)	2	1.2 %
Luxembourg (LU)	5	3.1 %
Suisse (CH)	1	0.6 %
Royaume-Uni (UK)	1	0.6 %
Autres pays*	3	1.9 %

* 1x Lettonie, 1x Roumanie, 1x Irlande

Les étudiants en médecine humaine se répartissent donc majoritairement sur l'Allemagne et la France.

Répartition des étudiants sur les différents pays d'études d'après les chiffres issus de la question parlementaire n° 628 du 11 avril 2019.

Pays d'études	Nombre	Pourcentage
Belgique (BE)	133	13.2 %
Allemagne (DE)	353	35.0 %
Autriche (AT)	66	6.6 %
France (FR)	224	22.2 %
Luxembourg (LU)	99	9.8 %
Royaume-Uni (UK)	23	2.3 %
Autres pays	110	10.9 %



Les pays d'études principales des étudiants luxembourgeois en médecine humaine

Le premier choix de future formation de médecin spécialiste des 162 étudiants est le suivant :

Spécialisation	Nombre	Spécialisation	Nombre
Anesthésiologie	16	Médecine physique et réadaptation	1
Anatomie pathologique	1	Médecine tropicale	1
Cardiologie	9	Néphrologie	2
Chirurgie des vaisseaux	2	Neurochirurgie	5
Chirurgie plastique	2	Neurologie	5
Chirurgie gastroentérologique	3	Oncologie	4
Chirurgie générale	10	Ophthalmologie	1
Chirurgie pédiatrique	3	Orthopédie	3
Chirurgie thoracique	1	Oto-rhino-laryngologie	1
Endocrinologie	1	Pédiatrie	21
Gastro-entérologie	3	Psychiatrie	1
Gériatrie	1	Radiologie	4
Gynécologie et obstétrique	12	Rhumatologie	1
Hématologie générale	1	Traumatologie et médecine d'urgence	10
Médecine interne	4	Urologie	2
Médecine générale	23	Autres	8

La deuxième préférence de future formation de médecin spécialise des 162 étudiants est la suivante :

Spécialisation	Nombre	Spécialisation	Nombre
Anesthésiologie	12	Médecine interne	11
Anatomie pathologique	1	Médecine génétique	4
Cardiologie	9	Médecine nucléaire	1
Chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale	1	Médecine physique et réadaptation	1
Chirurgie des vaisseaux	2	Médecine tropicale	1
Chirurgie plastique	4	Néphrologie	1
Chirurgie gastroentérologique	2	Neurologie	9
Chirurgie générale	5	Oncologie	7
Chirurgie maxillo-faciale	2	Orthopédie	10
Chirurgie pédiatrique	5	Oto-rhino-laryngologie	8
Chirurgie thoracique	3	Pédiatrie	9
Dermatologie	4	Psychiatrie	1
Gastro-entérologie	3	Radiologie	1
Gériatrie	1	Traumatologie et médecine d'urgence	13
Gynécologie et obstétrique	5	Urologie	2
Hématologie générale	1	Autres	9
Médecine générale	14		

Les médecins en voie de spécialisation

Les médecins en voie de spécialisation (MEVS) se situent dans les années de formation suivantes :

Année d'études	Nombre	Pourcentage
1re année	18	33.3 %
2e année	13	24.1 %
3e année	14	25.9 %
4e année	6	11.1 %
5e année	2	3.7 %
6e année	1	1.9 %

Formation poursuivie par les 54 MEVS :

Spécialisation	Nombre	Spécialisation	Nombre
Anesthésiologie	9	Neurochirurgie	1
Biologie clinique	1	Ophthalmologie	1
Cardiologie	1	Orthopédie	5
Chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale	1	Oto-rhino-laryngologie	2
Chirurgie générale	1	Pédiatrie	3
Chirurgie maxillo-faciale	1	Pneumologie	2
Gériatrie	1	Radiodiagnostic	1
Gynécologie et obstétrique	2	Traumatologie et médecine d'urgence	4
Médecine générale	13	Autres	2
Médecine interne	3		

Les médecins spécialistes

En tout, 14 médecins spécialistes ont participé à l'étude, dont 4 médecins travaillant au Luxembourg et 10 médecins travaillant dans d'autres pays européens.

La formation médicale au Luxembourg

Les pays d'études préférés par les étudiants en médecine luxembourgeois

Le tableau suivant indique les pays d'études préférés des 230 participants de l'étude :

Pays d'études	Nombre	Pourcentage
Belgique (BE)	19	8.3 %
Allemagne (DE)	115	50.0 %
Autriche (AT)	21	9.1 %
France (FR)	48	20.9 %
Pays-Bas (NL)	1	0.4 %
Luxembourg (LU)	17	7.4 %
Suisse (CH)	3	1.3 %
Royaume-Uni (UK)	5	2.2 %
Autres pays	1	0.4 %

Le pays d'études préféré des Luxembourgeois est de loin l'Allemagne, suivie par la France, l'Autriche et ensuite la Belgique.

Les études de médecine au Luxembourg

Lors de l'étude nous avons élaboré un scénario sous lequel les participants seraient prêts à faire leurs études au Luxembourg.

Question n°1 : Est-ce que les participants, auraient poursuivi leurs études au Luxembourg s'ils n'avaient pas été admis à l'étranger ?

	Nombre	Pourcentage
Oui	174	75.7 %
Non	32	13.9 %
Indécis	24	10.4 %

Question n°2 : Sous quelles conditions, les participants auraient-ils choisi le Luxembourg comme premier lieu pour y effectuer leurs études de médecine ?

Option préférée	Nombre	Pourcentage
1ère année au Luxembourg et faire la suite à l'étranger	140	60.9 %
Faire un Bachelor en médecine au Luxembourg et le Master à l'étranger	26	11.3 %
Les études au Luxembourg avec des stages réguliers et obligatoires à l'étranger	57	24.8 %
Intégralité des études au Luxembourg	7	3.0 %

Question n°3 : Est-ce que les participants commencerait le Bachelor en médecine au Luxembourg ?

	Nombre	Pourcentage
Oui, absolument	31	13.5 %
Oui, mais seulement s'ils n'étaient pas admis à l'étranger	93	40.4 %
Oui, mais seulement avec la possibilité de poursuivre avec le Master au Luxembourg	32	13.9 %
Non, pas du tout	74	32.2 %

Question n°4 : (réponse facultative à texte libre) : Au regard des participants de l'étude, quels seraient les critères décisifs pour qu'ils puissent s'imaginer d'étudier au Luxembourg ?

130 individus ont répondu à cette question. Les points en commun des différentes réponses individuelles sont listés ci-dessous, entre parenthèses étant indiqué le pourcentage d'individus ayant mentionné le point respectif.

- Une formation avec des standards et d'une qualité égaux à celle des pays voisins (Allemagne, France, etc.) (25 %)
- Des coopérations avec des universités et des centres hospitaliers universitaires étrangers avec la possibilité d'y effectuer des stages médicaux (24 %)
- Une formation de haute qualité avec un excellent encadrement (18 %)
- Une formation intégrant beaucoup de cours pratiques et stages dans le curriculum (skills-labs, bedside-teaching, etc.) (18 %)
- Existence/Présence d'une faculté de médecine et d'un centre hospitalier universitaire (15 %)
- Bonne réputation de la formation médicale luxembourgeoise (au niveau national et international) (14 %)
- Reconnaissance de la formation luxembourgeoise / du diplôme luxembourgeois dans l'Union européenne (14 %)
- Offre intégrale de la formation médicale au Luxembourg (intégralité des études de médecine et formations de médecin spécialiste) (7 %)
- Opportunités de recherche (4 %)

Question n°5 : (réponse facultative à texte libre) : Quels sont les points indispensables pour une formation médicale moderne ?

151 individus ont répondu à cette question. Les points en commun des différentes réponses individuelles sont listés ci-dessous, entre parenthèses étant indiqué le pourcentage d'individus ayant mentionné le point respectif.

- Beaucoup d'entraînement pratique (cours à simulation, skills-labs, hands-on-training) (40 %)
- Une orientation pratique dès le début des études (cf. Modellstudiengang en Allemagne) (32 %)
- Des cours à l'hôpital à proximité des patients (bedside-teaching, cours d'anamnèse) (28 %)
- Possibilité de faire beaucoup de stages (21 %)
- Cours et séminaires en petits groupes (à maximum 12 personnes), enseignement personnalisé (14 %)
- Utilisation de ressources digitales (e-learning, simulateurs), innovation dans l'enseignement (12 %)
- Intégration des étudiants dans la vie quotidienne à l'hôpital (cf. externat en France) (12 %)
- Des examens non seulement écrits, mais aussi oraux et pratiques (OSCE = objective structured clinical examination) (10 %)
- Cours de communication (p. ex. : comment transmettre de mauvaises nouvelles aux patients) (9 %)
- Cours interdisciplinaires/travail en groupe avec d'autres disciplines du secteur hospitalier et extrahospitalier (9 %)
- Une formation unique au Luxembourg, ne représentant pas un mélange des systèmes d'étude de nos pays voisins (7 %)
- Intégration de la recherche, possibilité de faire un doctorat (6 %)

Question n°6 : (réponse facultative à texte libre) : Qu'est-ce qui ne fait pas partie d'une formation médicale moderne ?

106 individus ont répondu à cette question. Les points en commun des différentes réponses individuelles sont listés ci-dessous, entre parenthèses étant indiqué le pourcentage d'individus ayant mentionné le point respectif.

- Que des cours théoriques sans intégration d'aspects pratiques/sans intégration de liens à la clinique (49 %)
- Manque de cours pratiques (30 %)
- Manque de stages (30 %)
- Manque d'intégration de concepts modernes/old-school-teaching sans modalités didactiques modernes (21 %)
- Mauvais encadrement, maîtres de stages non motivés (11 %)
- Des cours scientifiques dans les premières années (chimie, physique) exclusivement mis en place pour faire décimer le nombre d'étudiants (10 %)
- Des concours pour accéder aux stages et à la formation de médecin spécialiste/atmosphère de concurrence (10 %)

La formation de médecin spécialiste au Luxembourg

Lors de l'étude nous avons analysé si et sous quelles conditions les participants seraient intéressés à poursuivre leur formation de médecin spécialiste au Luxembourg.

Question n°1 : Les participants seraient-ils intéressés à effectuer l'intégralité de leur formation de spécialiste au Luxembourg ?

	Nombre	Pourcentage
Oui	72	31.3 %
Non	79	34.3 %
Indécis	39	17.0 %
Dépendant des formations offertes au Luxembourg	40	17.4 %

Pour le moment, seulement la formation spécifique en médecine générale (FSMG) peut être effectuée au Luxembourg. Les formations en neurologie et en oncologie vont suivre prochainement au Luxembourg.

Question n°2 : Les participants seraient-ils intéressés à effectuer une partie de leur formation de spécialiste au Luxembourg ?

	Nombre	Pourcentage
Oui	110	69.6 %
Non	21	13.3 %
Indécis	27	17.1 %

La possibilité d'effectuer une partie de la formation de médecin spécialiste au Luxembourg existe déjà, ceci grâce à des accords/collaborations entre certains hôpitaux luxembourgeois et des universités et hôpitaux étrangers.

Question n°3 (réponse facultative à texte libre) : Quels seraient les critères décisifs pour que les participants puissent s'imaginer d'effectuer leur formation de médecin spécialiste au Luxembourg ?

130 individus ont répondu à cette question. Les points en commun des différentes réponses individuelles sont listés ci-dessous, entre parenthèses étant indiqué le pourcentage d'individus ayant mentionné le point respectif.

- Un excellent encadrement et une formation de haute qualité; des maîtres de stages compétents et formés (29 %)
- Des conditions de travail adéquates avec un salaire adapté (27 %)
- Un statut de médecin en voie de spécialisation et non pas d'étudiant lors de la formation de médecin spécialiste (27 %)
- Présence d'un hôpital universitaire et d'une faculté de médecine permettant d'établir une formation structurée et de haute qualité (25 %)
- Reconnaissance de la formation de médecin spécialiste dans l'Europe entière (21 %)
- Formation de qualité égale/comparable à celle de nos pays voisins (21 %)
- Offre de l'intégralité des formations de médecin spécialiste et de toutes les ressources nécessaires (14 %)
- Opportunités de recherche (5 %)

Conditions de travail au Luxembourg et motivation des participants à retourner au Luxembourg après leur formation

Les points importants - exercer au Luxembourg

Par la suite, nous avons dégagé ce qui semble important aux futures générations de médecins pour pouvoir retourner au Luxembourg après leur formation.

	Pas du tout important	Peu important	Neutre	Important	Très important
Autonomie thérapeutique	0.9 %	1.7 %	12.6 %	58.7 %	21.6 %
Hiérarchies plates dans les hôpitaux	2.2 %	7.8 %	31.7 %	40.9 %	17.4 %
Niveau du salaire	0.9 %	2.2 %	20.0 %	60.4 %	16.5 %
Travail en équipe	0.4 %	0.4 %	5.7 %	31.7 %	61.7 %

Les participants de l'étude ont également été demandé de préciser les modalités de travail les intéressant le plus pour leur futur exercice comme médecin.

	Nombre	Pourcentage
Travailler à l'hôpital	105	45.7 %
Travailler dans un centre médical multidisciplinaire ou dans un cabinet en groupe	87	37.8 %
Avoir son propre cabinet	28	12.2 %
Autres	10	4.3 %

La plupart des étudiants envisagent de travailler dans une enceinte hospitalière ou dans des cabinets médicaux ensemble avec d'autres médecins de même spécialité (cabinet en groupe) ou de différentes spécialités (centre médical multidisciplinaire).

Le retour au Luxembourg

Est-ce que les étudiants en médecine et les jeunes médecins prévoient de retourner au Luxembourg pour y exercer leur métier après avoir accompli leur formation ou est-ce qu'ils préfèrent rester à l'étranger?

En considérant les réponses de tous les étudiants et médecins en voie de spécialisation (216 individus):

Retour au Luxembourg	Nombre	Pourcentage
Oui	174	80.6 %
Non	2	0.9 %
Indécis	40	18.5 %

Prenant en compte que les réponses des étudiants des deux premières années d'études (44 individus), le taux des individus favorables à retourner au Luxembourg est fortement élevé :

Retour au Luxembourg	Nombre	Pourcentage
Oui	42	95.5 %
Non	0	0.0 %
Indécis	2	4.5 %

En analysant que les réponses des étudiants des deux dernières années d'études ainsi que de tous les médecins en voie de spécialisation (109 individus), taux des individus favorables à retourner au Luxembourg baisse :

Retour au Luxembourg	Nombre	Pourcentage
Oui	80	73.4 %
Non	2	1.8 %
Indécis	27	24.8 %

En considérant que les réponses des étudiants en 5e et 6e année d'études (55 individus), la répartition est la suivante :

Retour au Luxembourg	Nombre	Pourcentage
Oui	42	76.4 %
Non	1	1.8 %
Indécis	12	21.8 %

En considérant que les réponses des médecins en voie de spécialisation (54 individus), la répartition est la suivante :

Retour au Luxembourg	Nombre	Pourcentage
Oui	38	70.4 %
Non	1	1.8 %
Indécis	15	27.8 %

Afin de mieux pouvoir évaluer le taux des Luxembourgeois restant à l'étranger, nous avons recherché le nombre de médecins luxembourgeois travaillant respectivement inscrits dans les registres officiels de nos pays voisins. Il nous était possible de trouver les nombres de médecins luxembourgeois travaillant en Autriche, en Allemagne et en France, mais malheureusement pas pour la Belgique :

- En **Autriche**, la « Österreichische Ärztekammer » comptait 40 médecins de nationalité luxembourgeoise en décembre 2018
- En **Allemagne**, fin décembre 2018, 360 médecins de nationalité luxembourgeoise ont été enregistrés à la « Bundesärztekammer Deutschland »
- En **France**, le « Conseil national de l'ordre des médecins » comptait 10165 médecins en 2010, dont 1,23% de nationalité luxembourgeoise, ce qui correspond à 125 médecins. Il est très probable qu'aujourd'hui, 10 ans plus tard, ce nombre est plus élevé

Le total indiqué ci-dessus donne **525 médecins de nationalité luxembourgeoise** travaillant dans trois de nos pays voisins. Même si ce nombre inclut probablement les médecins en voie de spécialisation, il s'agit toutefois d'un nombre important de Luxembourgeois ne travaillant pas dans leur pays de naissance. Il faut noter que d'après l'étude effectuée par Mme. Marie-Lise Lair-Hillion (page 300 du rapport final), le nombre de médecins travaillant en 2017 au Luxembourg est de 2088 médecins (y inclus les médecins dentistes, sans médecins dentistes ce nombre vaut 1591 médecins).

[8] <https://www.aerztekammer.at/daten-fakten>

[9] https://www.bundesarztekammer.de/fileadmin/user_upload/downloads/pdf/Orderne/Statisik2018/StatiTab10.pdf

[10] https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/lvpar1/brochure_med_etrang_15_nov_20101_0.pdf

Par la suite nous avons examiné la motivation des participants à retourner ou pas au Luxembourg.

Pourquoi est-ce que les participants ne veulent pas retourner au Luxembourg ? (Les 42 individus ayant indiqué Non ou Indécis ont pu répondre à cette question)

	Nombre	Pourcentage
Famille et copaine au pays d'études	23	55 %
Absence de structures hiérarchiques et de la possibilité de parcourir une carrière professionnelle académique	19	45 %
Absence d'opportunités de recherche	11	26 %
Absence d'un centre hospitalier universitaire	23	55 %
Restriction du libre choix thérapeutique	10	24 %
Un système médical trop concentré sur le milieu hospitalier	9	21 %
Pas assez de support de la part de la politique	18	43 %
Autres arguments	6	14 %

Pourquoi est-ce que les participants veulent retourner au Luxembourg ? (Les 174 individus ayant indiqué Oui ont pu répondre à cette question) :

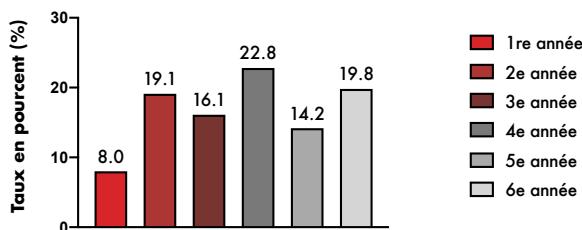
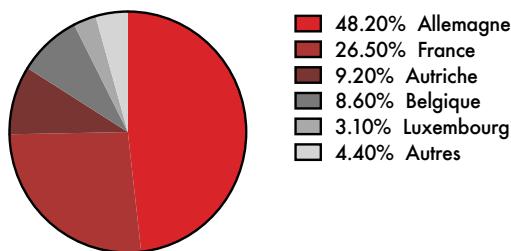
	Nombre	Pourcentage
La langue luxembourgeoise	104	60 %
Famille et copains au Luxembourg	162	93 %
Le niveau de salaire du médecin	122	70 %
Travail comme médecin libre	83	48 %
Hiérarchies plates dans les hôpitaux	44	25 %

Conclusions

Participation à l'étude

Avec un total de 230 réponses, dont 162 en provenance d'étudiants en médecine ce qui est équivalent à 18 % du nombre total des résidents luxembourgeois poursuivant des études de médecine, nous pouvons assumer que notre étude est assez représentative.

Les étudiants en médecine



La répartition des étudiants en médecine sur les six années d'études est bien équilibrée (Figure 1b). La majorité des étudiants poursuit ses études en Allemagne (48,2 %), suivie par la France (26,5 %) (Figure 1a).

Lorsque nous comparons la répartition des étudiants sur les différents pays, issue de notre étude avec la répartition issue des données du

ministère de la Santé, nous pouvons conclure que la répartition est assez similaire avec un petit écart en ce qui concerne l'Allemagne et la France.

Néanmoins, nous pouvons en déduire que les participants de l'étude sont assez représentatifs pour la population globale des résidents luxembourgeois poursuivant des études de médecine.

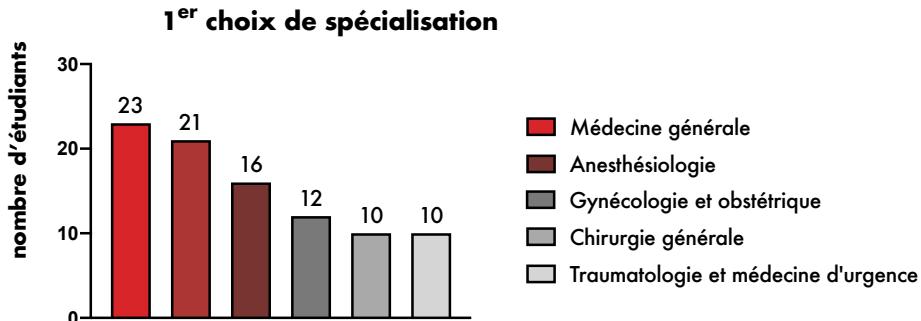


Figure 2: 1^{er} choix de la spécialisation. Indiquées sont les six spécialisations les préférées par les étudiants en médecine

En ce qui concerne le choix de la spécialisation, les étudiants préfèrent en premier lieu la médecine générale, suivie par la pédiatrie et l'anesthésiologie (Figure 2).

Il faut constater que la majorité des jeunes médecins préfère travailler dans des spécialisations offrant un bon équilibre entre travail et vie privée et familiale (souvent dénommée « work-life-balance »).

De plus, ces jeunes médecins préfèrent s'associer en groupe dans des cabinets médicaux, ce qui leur donne la possibilité d'être disponible à tout moment pour les patients, même si un des médecins est en repos ou en vacances.

Les médecins en voie de spécialisation (MEVS)

La majorité des MEVS ayant participé à l'étude se trouve dans les trois premières années de leur formation de médecin spécialiste. 24% des MEVS se trouvent en formation de médecin généraliste et 17% en formation d'anesthésiste-réanimateur. Ces chiffres coïncident avec les préférences des étudiants.

Formation médicale au Luxmebourg

Les pays d'études

Le pays d'études préféré des Luxembourgeois est de loin l'Allemagne (50%), suivie par la France (20,9 %), l'Autriche (9,1 %) et finalement la Belgique (8,3 %).

La qualité des études de médecine dans nos pays voisins est assez similaire. La prédilection pour l'Allemagne pourrait s'expliquer par la préférence pour la langue allemande et par les conditions d'études dans le cursus allemand.

En Allemagne, l'absence d'un concours de première année ainsi que d'un examen classant national à la fin des études, engendre une atmosphère collégiale (et non concurrentielle comme en France).

De plus, à partir de la quatrième année d'études, les étudiants français sont obligés à faire des stages de haute intensité incluant des gardes en parallèle avec les cours universitaires. Ils sont donc exploités comme capacité de travail moins chère.

Ceci n'est pas le cas en Allemagne, où les étudiants font leurs stages lors des vacances semestrielles et ne sont pas obligés à faire des gardes parallèlement aux cours ordinaires.

Les études de médecine au Luxembourg

La majorité des participants (75,7 %) aurait effectué ses études au Luxembourg si elle n'avait pas été admise à une université à l'étranger.

Lorsqu'il s'agit de commencer ses études en premier lieu au Luxembourg, 60,9 % des participants préfèrent d'accomplir la première année d'études au Luxembourg et de poursuivre le reste à l'étranger. 11,3 % des participants feraient un Bachelor au Luxembourg et partiraient par la suite à l'étranger pour terminer leurs études. Les 27,8 % qui restent seraient prêts à faire leurs études intégralement au Luxembourg mais sous condition d'avoir la possibilité de faire des stages à l'étranger (Figure 3).

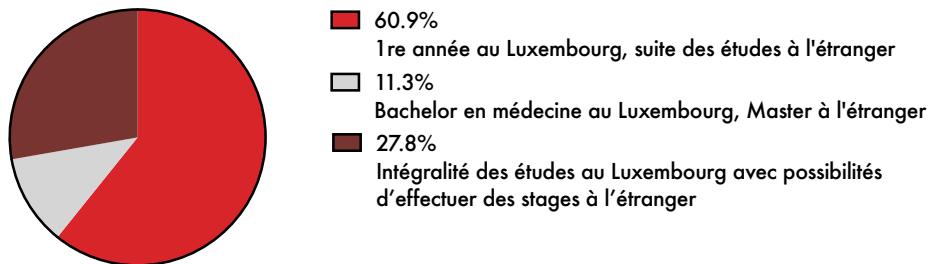


Figure 3: Conditions sous lesquelles les participants commencerait leurs études en premier lieu au Luxembourg

Ayant lancé notre étude en 2019, une année avant le début du Bachelor en Médecine à l'Université du Luxembourg, nous avons également investigué la volonté des participants de parcourir un tel cursus. 67,8 % des participants seraient à la base prêts à poursuivre le Bachelor au Luxembourg. 40,4 % feraient le Bachelor seulement s'ils n'avaient pas été admis à une faculté étrangère. 13,9 % seraient prêts que sous condition d'avoir la possibilité de faire l'intégralité des études au Luxembourg (Figure 4).

Les participants feraient-ils le Bachelor en médecine au Luxembourg?

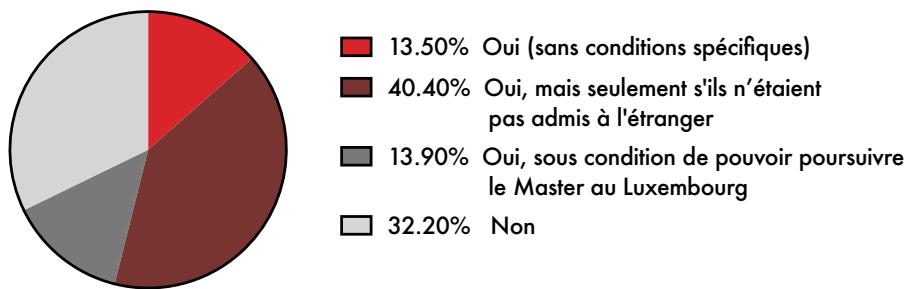


Figure 4: Volonté et conditions des participants pour faire leur Bachelor au Luxembourg

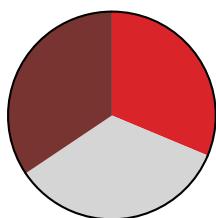
L'ALEM a pu constater un grand intérêt exprimé pour le Bachelor parmi les élèves, notamment lors des événements d'« information études » organisés par les lycées ainsi qu'à la foire de l'étudiant.

D'après les participants, lorsqu'il s'agit de créer un curriculum moderne et de haute qualité au Luxembourg, il est primordial d'intégrer assez de stages médicaux et cours pratiques. Surtout des cours en petits groupes sont souhaités comme ceux-ci garantissent un meilleur encadrement et un meilleur apprentissage de gestes pratiques.

Afin de pouvoir garantir une formation adéquate, la structure d'un hôpital universitaire devra être créée. Ceci permettra d'unifier la prise en charge des patients, la recherche et la formation pratique et académique. Il semble évident que le niveau de la formation doit être de même qualité que dans nos pays voisins et que la formation luxembourgeoise doit être reconnue en Europe entière.

La formation de médecin spécialiste au Luxembourg

L'intégralité de la spécialisation au Luxembourg



Une partie de la spécialisation au Luxembourg

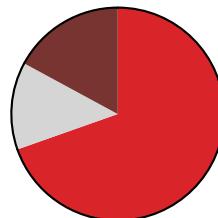


Figure 5: Volonté des participants de poursuivre l'intégralité (a) ou une partie (b) de leur formation de médecin spécialiste au Luxembourg

Environ un tiers des participants serait prêt à accomplir l'intégralité de la formation de médecin spécialiste au Luxembourg.

Deux tiers seraient prêts à faire une partie de la formation de médecin spécialiste au Luxembourg (Figure 5). Les standards de la formation doivent être équivalents à ceux de nos pays voisins.

Afin de garantir aux MEVS de pouvoir apprendre à gérer des cas spécifiques et complexes qui ne peuvent pas être pris en charge au Luxembourg des coopérations avec l'étranger s'avèrent essentielles.

Puis il faut également élargir l'offre des formations sur d'autres spécialités que la médecine générale, la neurologie et l'oncologie. De créer un centre hospitalier universitaire semble absolument nécessaire.

La formation de médecin spécialiste devra aussi être reconnue en Europe entière.

Les conditions de travail et motivation des participants à retourner au Luxembourg après leur formation

45,7 % des participants envisagent de travailler dans un hôpital, 37,8 % dans des cabinets en groupe respectivement dans des centres médicaux multidisciplinaires (Figure 6). Le travail en groupe offre certains avantages : l'énorme quantité de travail peut être répartie sur plusieurs médecins permettant de soulager ces derniers. Ceci est garanti d'une meilleure qualité de vie grâce à une « work-life-balance » plus équilibrée.

De grande importance pour les participants est l'autonomie thérapeutique, c'est-à-dire la possibilité de choisir le meilleur traitement individuel (ensemble avec les patients) et de ne pas être limités dans le choix thérapeutique par une instance officielle.

Lieu de travail

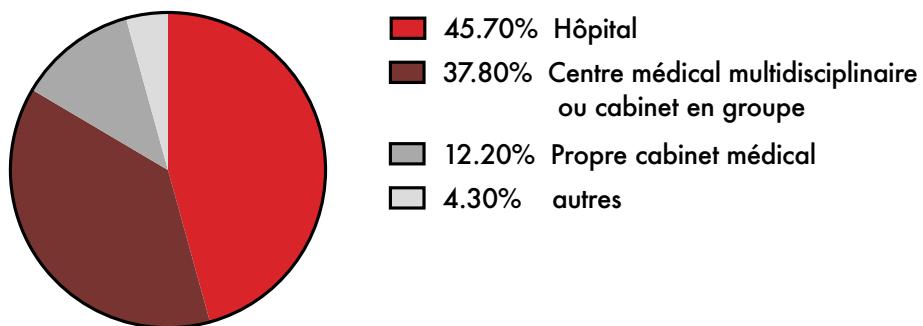


Figure 6: Où est-ce que les futurs médecins veulent travailler ?

Nous nous sommes également intéressés à la volonté des participants de s'installer au Luxembourg après leurs études (Figure 7). Si le taux des individus qui entendent revenir au Luxembourg après leur formation est encore à 95,5 % pour les étudiants en 1^{re} et 2^e année d'études, ce pourcentage baisse à 76,4 % lorsque nous considérons les réponses des étudiants des deux dernières années d'études. Pour les médecins en voie de spécialisation le pourcentage baisse même à 70,4 %.

Autrement dit, en 1^{re} et 2^e année d'études seulement 4,5 % des participants sont indécis s'ils vont retourner au Luxembourg, tandis que ce taux monte à 23,6 % en 5^e et 6^e année, respectivement à 29,6 % pour les médecins en voie de spécialisation.

Ceci est notamment dû au fait qu'après de nombreuses années de formation dans un pays étranger, les jeunes médecins commencent à s'y installer et à perdre peu à peu les liens avec leur pays d'origine. Souvent ils s'habituent au système médical de leur pays de formation.

De plus, certains ont un(e) partenaire non-luxembourgeois(e), commencent à créer un nouvel entourage social et à fonder leur propre famille. Après avoir établi une nouvelle vie à l'étranger, il n'est pas évident de déménager et retourner au Luxembourg, surtout si le/la partenaire de nationalité autre que la luxembourgeoise n'est pas prêt(e) à quitter son pays natal.

Ces chiffres confirment la déclaration de l'Association des Médecins et Médecins Dentistes à Luxembourg (AMMD) qu'environ 30 % des jeunes médecins luxembourgeois ne retournent pas au Luxembourg.

1^{re} et 2^e année d'études

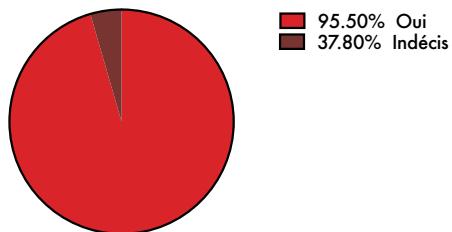


Figure 7a : Volonté des étudiants en 1^{re} et 2^e année d'études de retourner au Luxembourg après leur formation

5^e et 6^e année d'études

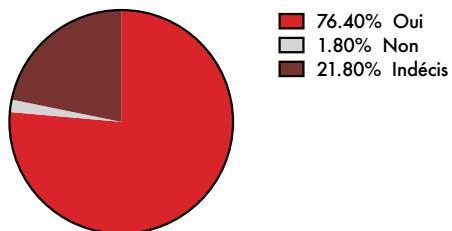


Figure 7b : Volonté des étudiants en 5^e et 6^e année d'études de retourner au Luxembourg après leur formation

MEVS

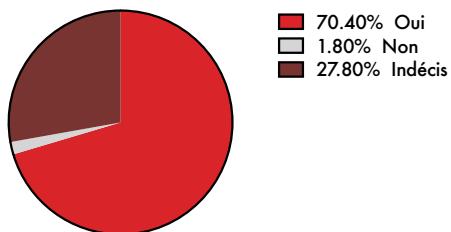


Figure 7c : Volonté des médecins en voie de spécialisation (MEVS) de retourner au Luxembourg après leur formation

Étant donné que 30 % des étudiants en médecine humaine ne retournent pas au Luxembourg, nous pouvons estimer qu'environ 630 des 900 étudiants vont retourner au Luxembourg une fois leur formation terminée. Ceci correspond à 39,6 % du nombre total de médecins en 2017 (1 591 médecins sans médecins dentistes), ce qui ne suffit pas pour amortir le nombre de médecins partant en retraite dans les années à venir.

D'autant plus, les futurs médecins doivent encore parcourir entre 6 et 12 ans de formation (études de base + formation de médecin spécialiste) avant de pouvoir revenir au Luxembourg, ils ne sont donc que disponibles à long terme.

Considérant que la plupart des étudiants et des jeunes médecins préfèrent travailler dans des cabinets en groupe (offrant une vie plus équilibrée grâce au concept du « work-life balance ») et que la population luxembourgeoise augmente continûment, nous devons noter qu'il faut 1,5 médecins pour en remplacer un qui partira en retraite. En calculant avec ce rapport (1 : 1,5), le Luxembourg aura besoin de 1500 médecins dans les 10 à 15 années à venir pour pouvoir maintenir son standard de soins médicaux.

Si 630 étudiants retournent, cela équivaudrait à 42 % du besoin. Même si tous les 900 étudiants retournent au Luxembourg, ceci correspondrait alors seulement à 60 % du besoin total. Il ne suffit donc pas de persuader les médecins luxembourgeois de rentrer au Luxembourg pour combattre la pénurie de médecins, mais il faut aussi commencer à former ses propres médecins au Luxembourg et continuer à recruter du personnel non-luxembourgeois.

Nos recherches ont montré que 525 médecins de nationalité luxembourgeoise travaillent en Allemagne, France et Autriche. En appliquant à ce nombre le même calcul que précédemment au nombre d'étudiants, nous pouvons estimer qu'environ 367 des médecins vont retourner au Luxembourg, ce qui équivaut à 24 % du nombre total de médecins en 2017.

Bien évidemment nous avons également recherché les raisons pour lesquelles les jeunes/futurs médecins veulent ou ne veulent pas retourner au Luxembourg.

Arguments empêchant de revenir au Luxembourg :

- Les jeunes médecins se sont souvent établis dans leur pays d'études s'impliquant des amis et une famille qu'ils ne veulent pas délaisser.
- Il manque de structures claires dans les hôpitaux qui donnent la possibilité de travailler de façon structurée et de choisir une carrière académique.
- De même, il manque un centre hospitalier universitaire unifiant le traitement des patients, la recherche et la formation médicale
- La nomenclature et les spécialisations reconnues au Luxembourg ne correspondent plus aux standards actuels.

Arguments promouvant le retour au Luxembourg :

- La famille et les amis au Luxembourg
- La langue luxembourgeoise n'étant pas trop parlée à l'étranger
- Le niveau de vie assez élevé au Luxembourg avec un système de santé et de retraite assez stable.

Propositions de l'ALEM

Formation médicale au Luxembourg

La création d'une faculté de médecine

À l'heure actuelle, le Luxembourg est presque à 100 % dépendant d'autres pays européens en ce qui concerne la formation de ses médecins. Pour des raisons multiples, il est de plus en plus difficile pour les Luxembourgeois d'être admis pour des études de médecine à l'étranger.

Tout d'abord, face à la pénurie de médecins partout en Europe, nos pays voisins commencent à réduire les places d'études réservées aux étudiants non-résidents. Cette pénurie globale de médecins et les énormes coûts liés à la formation médicale ($\pm 200\,000$ € par étudiant^{[11] [12]}) engendrent que les différents pays n'acceptent plus de former des étudiants étrangers qui risquent de retourner dans leurs pays d'origine après leurs études.

Le Luxembourg doit commencer à garantir une formation médicale complète au niveau national, afin de pouvoir former indépendamment des médecins et de faire face à la pénurie de médecins.

Par ailleurs, il est très important de maintenir les accords déjà existants avec des universités étrangères. Plus précisément il s'agit des accords de la première année d'études à l'Université du Luxembourg ainsi que le statut des Luxembourgeois lors de l'admission en Autriche. Pour l'admission en Autriche les résidents luxembourgeois sont traités de la même manière que les étudiants de nationalité autrichienne et ne font donc pas partie du quota des non-résidents. La chance d'être admis pour des études de médecine en Autriche se voit ainsi être fortement augmentée.

L'ALEM revendique

- La création d'une faculté de médecine au Luxembourg offrant un cursus complet, doté d'un concept didactique moderne. Ce cursus doit être dispensé par des professeurs compétents, être riche en stages pratiques et s'accentuer par rapport à l'étranger.
- La reconnaissance du cursus luxembourgeois partout en Europe
- Un bon encadrement des étudiants
- Des coopérations avec des hôpitaux universitaires étrangers avec la possibilité d'y faire des stages.
- Le maintien des coopérations existantes avec des universités étrangères

[11] <https://www.praktischarzt.de/blog/medizinstudium-kosten/>

[12] <https://www.bundestag.de/resource/blob/702380/4582a586f8639ef03edf4a949b112c1f/WD-8-020-20-pdf-data.pdf>

Ne pas s'orienter exclusivement au système français

Ces dernières années, le Luxembourg s'est inspiré et rapproché du système français lorsqu'il s'agissait d'élaborer son cursus médical, notamment pour la poursuite des études après le Bachelor. Pourtant, notre étude montre que la plupart des étudiants préfèrent le système allemand au système français.

Nous sommes d'avis que le système français ne doit pas être pris comme exemple, étant donné qu'il se concentre assez sur le bachotage, la concurrence entre les étudiants et l'exploitation des externes (étudiants) et internes (= médecins en voie de spécialisation).

Ceci a comme dramatique conséquence que 23,7 % des étudiants en médecine français ont déjà ressenti des idées suicidaires, 27,7 % souffrent de dépression et 66,2 % d'anxiété, selon une étude réalisée par le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2017 à laquelle 21 768 étudiants et médecins en voie de spécialisation ont participé^[13].

L'ALEM propose

- De ne pas s'orienter exclusivement au système français, mais d'élaborer un propre cursus doté d'un concept pédagogique et didactique moderne.
- De créer un cursus avec un concept individuel qui est indépendant des systèmes des pays voisins, avec le but d'une formation plus moderne ou même meilleure qu'à l'étranger.
- D'éviter un modèle de formation basé sur des concours et ainsi la rivalité entre étudiants et de favoriser celui offrant une place fixe à l'université
- Un libre choix de spécialisation après la formation universitaire

[13] <https://www.onemf.org/blog/2017/06/13/enquete-sante-mentale-des-jeunes-medecins-2/#page/7>

La création du statut de l'étudiant en médecine

À l'heure actuelle, il n'existe pas de statut d'étudiant en médecine. Ainsi, les nombreux étudiants accomplissant leurs stages au sein des hôpitaux luxembourgeois n'ont ni obligations ni droits clairement définis par la loi.

De même, l'assurance lors des stages n'est pas clairement définie.

Même si la plupart des stages se déroulent sans difficulté, l'ALEM reçoit chaque année un certain nombre de réclamations sur le déroulement et l'organisation de leurs stages, tout particulièrement concernant l'encadrement lors des stages.

L'ALEM revendique

- De créer un statut d'étudiant en médecine avec une définition de ses droits, de ses compétences et de ses obligations par les ministères en collaboration avec les directions et les maîtres de stage des hôpitaux luxembourgeois
- Une indemnisation adaptée pour les médecins enseignants
- De gérer une assurance des étudiants lors des stages ainsi que de définir un code de déontologie pour les étudiants

La création du statut de l'enseignant hospitalier

Afin de pouvoir garantir une formation médicale de haute qualité, des médecins prêts à enseigner avec les qualifications et motivations nécessaires sont indispensables.

Comme la grande majorité des médecins formateurs actuels travaille sous titre libéral, il faut également introduire une indemnité adaptée. Celle-ci aura comme but de dédommager les médecins qui, en encadrant des étudiants ou médecins en voie de spécialisation, ne peuvent pas consulter le même nombre de patients que les médecins non-formateurs. Avoir cet attrait est indispensable dans le recrutement de médecins formateurs.

L'ALEM propose

- La création du statut de médecin enseignant
- Une indemnisation adaptée pour les médecins enseignants
- La mise en place de structures d'enseignement clinique adaptées

Offrir plus de formations de médecins spécialistes au Luxembourg

Face à une pénurie de médecins s'aggravant de plus en plus, il est d'autre importance d'agrandir l'offre de formations de médecins spécialistes. Les jeunes médecins pourraient alors revenir plus tôt au Luxembourg et renforcer ainsi leurs liens avec le pays.

les médecins en voie de spécialisation jouent également un rôle important dans le fonctionnement des hôpitaux, comme ils déchargent les médecins spécialisés ayant par la suite plus de temps pour leurs patients.

Grâce à notre étude, nous nous sommes renseignés sur les spécialisations préférées des étudiants en médecine. Nous suggérons de s'inspirer de ces résultats pour élargir l'offre de formations de médecins spécialistes au Luxembourg.

L'ALEM propose

- D'analyser la possibilité d'offrir la formation spécifique en **anesthésie-réanimation** intégralement au Luxembourg
- D'analyser la possibilité d'offrir la formation spécifique en **pédiatrie** intégralement au Luxembourg
- D'analyser la possibilité d'offrir la formation spécifique en **gynécologie** intégralement au Luxembourg
- D'analyser la possibilité d'offrir la formation spécifique en **chirurgie** intégralement au Luxembourg (notamment les domaines de la chirurgie générale, de la traumatologie et de l'orthopédie)

De plus, l'ALEM propose

- De s'inspirer au système de formation spécifique de l'Allemagne. Ceci permettrait une plus grande flexibilité et facilité d'accès à la formation (**absence d'un concours d'admission**)
- D'inciter et motiver les médecins spécialistes luxembourgeois à faire une formation et agrégation de maître de stage
- Que l'État alloue les moyens nécessaires aux hôpitaux et aux médecins formateurs afin de permettre à ceux-ci de former plus de MEVS
- La mise en place de structures assurant un contrôle de qualité de la formation spécifique

Conditions de travail

La création d'un catalogue de compétence des stages

À l'heure actuelle, la qualité des stages médicaux au Luxembourg est fortement dépendante de l'engagement des services et des professionnels de santé. Cependant, dans tous les autres pays européens existent des régulations claires (concernant le déroulement d'un stage). Chaque étudiant doit effectuer au début de ses études un stage infirmier suivi par de multiples stages médicaux au cours de ses études.

L'ALEM propose

- La création d'un catalogue de compétences pour les **stages infirmiers** en collaboration avec l'Université du Luxembourg, l'ALEM et les différents groupes hospitaliers
- La création d'un catalogue de compétences pour les **stages médicaux** en collaboration avec l'Université du Luxembourg, l'ALEM et les différents groupes hospitaliers

Le salaire des médecins en voie de spécialisation

L'indemnisation des médecins en voie de spécialisation (MEVS) poursuivant la formation spécifique en médecine générale (FMSG) est définie par le règlement grand-ducal du 26 mai 2004, adaptée par celui du 1er août 2019.

Actuellement, un nouveau projet de loi (n° 7531) réglementant la formation des MEVS en médecine générale, en oncologie et en neurologie au Luxembourg (spécialisations prévues de débuter en 2020/2021) est en élaboration.

Les MEVS possèdent tous un diplôme Bac+6 (équivalent à la carrière A1 d'employé d' État), certains d'entre eux disposent même déjà du titre de « docteur ».

Ils ne sont plus des étudiants, mais des médecins en voie de spécialisation qui agissent sous la tutelle d'un autre médecin.

Les MEVS travaillent de manière plus ou moins autonome (en fonction du domaine et de l'année de leur formation). Toutefois, leur salaire mensuel de 3300 € brut, déduisant les cotisations sociales d'un travailleur intellectuel indépendant, est inférieur au salaire d'autres professions de santé ne nécessitant pas de diplôme universitaire. Ceci n'est donc pas équivalent au salaire des MEVS dans nos pays voisins, considérant les coûts de vie au Luxembourg.

L'ALEM revendique

- Une nouvelle loi réglant la formation des MEVS en médecine générale, en oncologie et en neurologie et la fixation d'un salaire adapté et indexé (en non d'une indemnité) au niveau des compétences et des responsabilités des MEVS
- Une clarification du statut des MEVS qui sont actuellement considérés comme travailleurs intellectuels indépendants et étudiants en même temps
- En attente à cette loi : la facilitation des démarches administratives mensuelles par voie postale afin d'obtenir l'indemnité ainsi que le versement de celle-ci à un jour fixe du mois (actuellement elle est payée entre le début et le 15e jour du mois qui suit le mois de travail achevé)

Note de la rédaction : Le projet de loi (n°7531) a été voté récemment (en juillet 2020). Au préalable l'ALEM avait à plusieurs reprises la possibilité de donner son avis sur le projet de loi. Grâce aux informations issues de notre étude, qui a déjà été présentée aux instances concernées bien avant d'être publiée officiellement, un grand nombre de nos revendications a été considéré lors de la finalisation du projet de loi. Néanmoins nous n'allons pas rayer le paragraphe ci-dessus comme celui-ci représente toujours l'avis de l'ALEM et comme pas tous les points mentionnés ont été considérés par le projet de loi voté en juillet.

Organisation du système de santé

La création/nécessité d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU)

Afin de pouvoir offrir des prestations médicales de haute qualité aux résidents du pays ainsi qu'aux frontaliers travaillant aux Grand-Duché, il est indispensable de créer simultanément avec le cursus en médecine un Centre Hospitalier Universitaire au Luxembourg.

L'ALEM propose

- La création d'un CHU au Luxembourg capable de former des étudiants et médecins en voie de spécialisation en étroite collaboration avec d'autres CHU étrangers et les autres hôpitaux luxembourgeois. Un CHU luxembourgeois pourra être organisé de façon décentralisée, comme c'est par exemple le cas à Bochum en Allemagne, où plusieurs hôpitaux forment un CHU^[14].

Besoins du système de santé

Il est important de savoir les nombres exacts de médecins et d'étudiants en médecine afin de pouvoir évaluer les besoins du système de santé. En outre, il est important que le système de santé luxembourgeois soit adapté régulièrement au progrès dans le milieu médical.

L'ALEM revendique

- La publication annuelle d'une démographie médicale comprenant des informations sur le nombre d'étudiants en médecine ainsi que leur année d'études, le nombre de médecins, la spécialisation des médecins, leur âge, etc.
- La création d'un nomenclature dynamique, adapté au progrès dans le milieu médical, soutenant l'innovation médicale au Luxembourg

[14] <http://www.uk.rub.de/index.html.de>

Synthèse

Les propositions de l'ALEM se laissent catégoriser en trois groupes cibles :

Cibles à court terme

- Maintenir la première année d'études à l'Université du Luxembourg, avec les accords pour poursuivre les études à l'étranger, parallèlement au Bachelor en médecine.
- Création d'un catalogue de compétences pour les stages infirmiers et stages médicaux
- Adapter et réglementer le salaire ainsi que le statut légal des MEVS

Cibles à moyen terme

- Création d'une faculté de médecine
- Offrir plus de formations de médecins spécialistes au Grand-Duché de Luxembourg
- Rendre l'exercice de maître de stage plus attractif pour ces derniers

Cibles à long terme

- Création d'un Centre Hospitalier Universitaire
- Plus de possibilités de recherche médicale



Avec le soutien de votre agence Foyer

SCHMIT, HUMBERT & MOURA

Développez votre activité en toute sérénité.

Le partenaire
assurances de l'ALEM



Protégez-vous, avec la garantie responsabilité professionnelle de reebou pro, vous couvrez votre responsabilité légale vis-à-vis de tiers.



Planifiez votre avenir, avec le régime complémentaire de pension horizont pro vous combinez épargne retraite, prévoyance et avantage fiscal.



Assurez vos revenus en cas d'incapacité de travail, grâce à la couverture perte de revenu de medicis pro ou avec la rente invalidité.



Protégez vos données des cyber-attaques, avec l'assurance cyber pro, on vous aide à anticiper ces dangers et on vous assiste et accompagne en cas de problème.

Agence Principale d'Assurances

35, rue J.-F. Kennedy - L-7327 Steinsel

Joël Humbert - joel.humbert@agencefoyer.lu - Tél. : +352 691 532 730

Pedro Moura - pedro.moura@agencefoyer.lu - Tél. : +352 621 718 072
3232@agencefoyer.lu - Tél. : +352 49 16 49 1



Einfach fir
lech do

Foyer.lu